



SÉANCE RÉGULIÈRE DU 3 SEPTEMBRE 2019

12.4 Règlement 484-2019 (Régie interne du conseil et au maintien de l'ordre lors des séances du conseil municipal) – Amendement 484-2015

2019-09-209

Avis de motion est donné par Benoît Desrochers qu'à une prochaine séance, sera soumis pour adoption, le règlement 484-2019 - Régie interne du conseil et au maintien de l'ordre lors des séances du conseil municipal, amendement au règlement 484-2015.

Donné à Sainte-Élisabeth ce 4^{ième} jour de septembre, 2019.

Catherine Haulard
Directrice générale